

Soutenez la formation, soutenez nos jeunes Ils comptent sur vous !

Dans un Avenir proche, l'Education sera votre Meilleur Investissement

Objet : Versement de la taxe d'apprentissage / campagne 2018

Chers parents d'élèves de l'établissement,
Mesdames, Messieurs,

Vous le savez l'établissement Les Maristes-Toulouse regroupe quelques 643 élèves, dont 442 collégiens et 201 lycéens sur cette année scolaire 2017-2018.

Les Maristes-Toulouse, c'est également, le Premier Etablissement Toulousain certifié ISO 9001 le 2 mai 2017, démarche traditionnellement proposée à des entreprises.

Les élèves peuvent prétendre à des Baccalauréats généraux (S -ES & L), mais aussi au **Baccalauréat Technologique (STMG)**. Notre établissement est donc habilité à percevoir la Taxe d'Apprentissage

Grâce à votre taxe d'apprentissage, vous nous donnez la possibilité de favoriser le développement de l'établissement dans le domaine de l'équipement pédagogique. Celle-ci est versée chaque année au mois de février.

L'entreprise dans laquelle vous travaillez doit être intéressée pour nous verser cette taxe.

En communiquant **nos coordonnées** et **notre code établissement 0311138U (Catégorie A)**, vous nous associez à votre démarche.

Si vous n'êtes pas assujettis personnellement à cette taxe, merci de transmettre cette information à votre entourage.

Au nom de toute la communauté éducative de l'établissement, un grand Merci.

Cordialement.

Joël LEPETIT, Chef d'Etablissement